



SOFIEEC MAROC
 20 000 CASABLANCA
 E-Mail : sofieec.maroc@gmail.com
 Site Web : <https://so-f-i-e-consulting.webnode.fr>

GSM : + 212 (0)763639935 / 0761857712
 Patente : 32278393
 R.C. : 238967
 C.N.S.S. : 8810451
 IF : 40417240
 I.C.E : 000204254000077

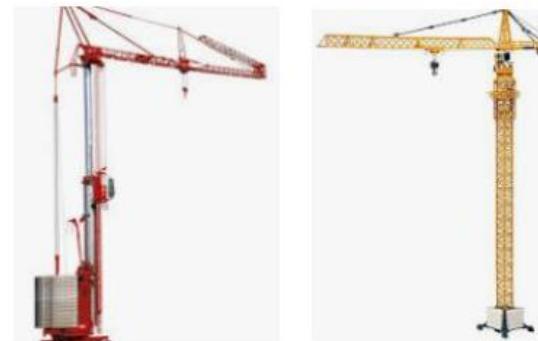


S.F.I.E Consulting **S.F.I.E.E.C MAROC**
FORMATIIONS INRS-CACES®



SOFIE Consulting
 Tél France : 00 33 (0)605295769 / 00 33 (0)605343998
 54350 Mont Saint Martin FRANCE
 Site Web : so-f-i-e-consulting.webnode.fr
 E-Mail : sfiec.fr@gmail.com (France)

Déclaration d'activité enregistrée sous le
 numéro 44540391354 auprès du préfet de la
 région Grand Est



NOS REFERENCES CLIENTS EUROPE ET INTERNATIONAL



CODE DU TRAVAIL

FRANCE

Création Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

Création Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

La conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

L'autorisation de conduite est tenue à la disposition de l'inspection du travail et des agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale.

Création Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

Des arrêtés des ministres chargés du travail ou de l'agriculture déterminent :

- 1° Les conditions de la formation exigée à l'article [R. 4323-55](#) ;
- 2° Les catégories d'équipements de travail dont la conduite nécessite d'être titulaire d'une autorisation de conduite ;
- 3° Les conditions dans lesquelles l'employeur s'assure que le travailleur dispose de la compétence et de l'aptitude nécessaires pour assumer, en toute sécurité, la fonction de conducteur d'un équipement de travail ;
- 4° La date à compter de laquelle, selon les catégories d'équipements, entre en vigueur l'obligation d'être titulaire d'une autorisation de conduite.

MAROC

Bulletin officiel n°6214 du 15 safar 1435 (19-12-2013).

Décret n° 2-12-236 du 21 moharrem 1435 (25 novembre 2013) fixant les conditions d'utilisation d'appareils ou de machines susceptibles de porter atteinte

à la santé des salariés ou de compromettre leur sécurité.

LE CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 65-99 relative au code du travail promulguée par le dahir n°[1-03-194](#) du 14 rejab 1424 (11 septembre 2003), notamment son article 287;

Après délibération en conseil du gouvernement réuni le 18 hija 1434 (24 octobre 2013),

DECREE:

Article 49

L'employeur doit assurer la formation au profit des salariés chargés de l'utilisation ou de la maintenance des appareils ou des machines. Cette formation doit être renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour accompagner l'évolution de ces appareils ou machines.

Article 50

Indépendamment de la formation prévue à l'article 49 ci-dessus, les salariés affectés à la maintenance et à la modification des appareils ou des machines reçoivent une formation spécifique relative aux prescriptions à respecter, aux conditions d'exécution des travaux et aux matériels et outillages à utiliser.

Cette formation doit être renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour accompagner l'évolution de ces appareils ou machines et des techniques correspondantes.

Fait à Rabat, le 21 moharrem 1435(25 novembre 2013).

abdel-ilah benkirane.

Pour contreseing:

*Le ministre de l'emploi et des affaires sociales,
abdeslam seddiki.*

DIFFERENCES
ENTRE
ATTESTATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
ATTESTATION DE FORMATION
SELON LA RECOMMANDATION R4XX ET SUIVANT LE
REFERENTIEL C.A.C.E.S. FRANCAIS
CERTIFICAT ORIGINAL C.A.C.E.S FRANCAIS



ATTESTATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

FRANCE - BELGIQUE

FORMATION

République française

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

CERTIFICAT de FORMATION PROFESSIONNELLE

N° 08/8197

Le Ministre certifie que,

M. WILLAUME Laurent

né(e) le 16.08.62 à STRASBOURG 67 a subi avec succès le 13.DEC.1993

au Centre de ~~ETATL. ACT. ROMANCE 08300~~ les épreuves de validation de compétences professionnelles conduisant au titre de ~~CFP de CONDUCTEURS ROUTIERS option GRANDES MARCHANDISES SUR TERRE FRANÇAISES~~

*La formation s'est déroulée au (x) centre (x) de ~~ETATL. ACT. ROMANCE 08300~~

* Ce titre professionnel est homologué au niveau V groupe INSEE 24
Arrêté du 13 JUIN 1990

* Ce titre professionnel sera proposé à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique au niveau groupe INSEE

Établi à CHARLEVILLE-MÉTZ 08000 le 13.DEC.1993
ce diplôme permet la délivrance du permis de conduire de la catégorie B

* L'organisme n'a pas déroulé la formation
* Compléter l'une ou l'autre des rubriques conformément à la situation du titre en regard de l'homologation.



FOREM Formation

DIRECTION REGIONALE DE CHARLEROI

Formateur validation des compétences

Nous certifions que WILLAUME Laurent

né(e) le 16/08/1962

a acquis les compétences suivantes :

Conduite, maniement et maîtrise totale des engins:

*Pelle hydraulique à pneus ou à chaînes
Chargeur frontal à pneus, chargeur télescopique
Dumper, pousseur, mini pelle et mini chargeur
Élevateur à colonne*



Initiation au : maniement d'un engin de type nivelleuse

Relatives à la formation de : Conducteur d'engins

Fait à Châtelineau le 21/10/2005

Le titulaire

L'instructeur

Le Responsable de centre

Le Directeur régional

ATTESTATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

FRANCE - BELGIQUE

FORMATION

République française

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

CERTIFICAT de FORMATION PROFESSIONNELLE

n° 08/8197

Le Ministre certifie que,

M. WILLAIME Laurent, né(e) le 16/08/62 à STRASBOURG 67, a subi avec succès le 11 DECEMBRE 1991 au Centre de PPA de RETHEL, ACY ROMANCE, 08300, les épreuves de validation de compétences professionnelles conduisant au titre de CEP de CONDUCTEURS ROUTIERS option GRANDS ROUTIERS MARCHANDISES SUR TOUT VÉHICULE.

* La formation s'est déroulée au (x) centre (s) de PPA de RETHEL, ACY ROMANCE, 08300.

* Ce titre professionnel est homologué au niveau V groupe INSEE 24
Arrêté du 13 JUIN 1990

* Ce titre professionnel sera proposé à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique au niveau groupe INSEE

Etabli à CHARLEVILLE-MEZIERES le 17 DECEMBRE 1991
Ce diplôme permet la délivrance du permis de conduire de la catégorie RC

* L'organisme où s'est déroulée la formation
* Compléter l'une ou l'autre des rubriques conformément à la situation du titre en regard de l'homologation



FOREM Formation

DIRECTION REGIONALE DE CHARLEROI

Formateurs validation de compétences

Nous certifions que WILLAIME Laurent

né(e) le 16/08/1962

a acquis les compétences suivantes :

Maîtrise de la conduite des :

Grues à tour + maintenance + sécurité

Grues à montage rapide + montage + maintenance + sécurité

En radio commande et en cabine



Relatives à la formation de : Grutier

Fait à Châtelet, le 21/10/2005

Le titulaire

L'instructeur

Le Responsable de centre

Le Directeur régional

D-PAR-08 - REV 4

B. PERECK

CACES® R482

ORIGINAL FRANCAIS

Numéros
enregistrements

MR WILLAIME LAURENT

CACES® numéro(s) :

A	R482200004.A
B1	R482200004.B1
B2	X
B3	X
C1	R482200004.C1
C2	R482200004.C2
C3	X
D	R482200004.D
E	R482200004.E
F	R482200004.F
G	R482200004.G

livré par:

II

N

Inscrit dans la base INRS sous le N° : ICS [REDACTED]

pour vérifier la validité de ce(s) CACES® [employeur] ou pour obtenir l'attestation correspondante (titulaire) consulter la base de données CACES® sur le site : <http://www.ameli.fr>

Document recto/verso.Toute copie doit comporter les deux faces

E [REDACTED] 24
co [REDACTED].fr

Testeur CACES

E.P.
Formation



CACES®



Le Nom CACES® est protégé par un dépôt de marque à L'INPI
03.3237295

L'Assurance
matone
ASSURANCES PROFESSIONNELLES

CACES
ORIGINAL

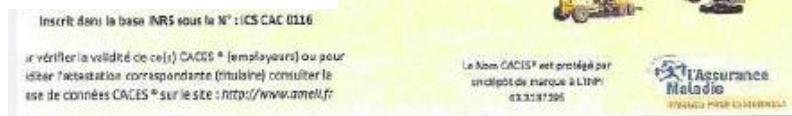
Numéros
enregistrements
de la marque

MR WILLAUME LAURENT

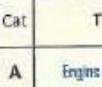
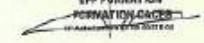
CACES® numéros(s) :

A	R482200004.A
B1	R482200004.B1
B2	X
B3	X
C1	R482200004.C1
C2	R482200004.C2
C3	X
D	R482200004.D
E	R482200004.E
F	R482200004.F
G	R482200004.G

Document recouvert d'une couche de protection. Toute copie doit comporter les deux faces.



CACES® R.482 - Engins de chantier

	
Titulaire (en toutes lettres) :	MR WILLAUME LAURENT
Date de naissance :	16/08/1962
Signataire (en toutes lettres) :	Françoise FASSI
Directrice	
EFF FORMATION	FORMATION CACES®
	

Document recouvert d'une couche de protection. Toute copie doit comporter les deux faces.

CACES® numéros(s) :

1A	R489300007.1A
1B	R489300007.1B
2A	R489300007.2A
2B	R489300007.2B
3	R489300007.3
4	R489300007.4
5	R489300007.5
6	R489300007.6
7	R489300007.7

Document recouvert d'une couche de protection. Toute copie doit comporter les deux faces.



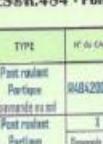
CACES R4XX ORIGINAL FRANCAIS

Le Certificat d'Aptitude de Conduite en Sécurité (C.A.C.E.S) est un exemple de formation parmi d'autres pour valider les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique d'un conducteur pour la conduite en sécurité d'une catégorie spécifique d'engins.

Recommandation de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, le C.A.C.E.S n'est pas OBLIGATOIRE. Son non-utilisation n'expose pas le chef d'entreprise à une sanction directe. Ce dernier peut d'ailleurs assurer la formation à la conduite en sécurité des engins visés par le C.A.C.E.S en faisant passer au conducteur une autre formation que celui-ci. Seule l'Inspection du travail peut estimer qu'une formation à la conduite en sécurité ne respecte pas les dispositions prévues par le Code du travail.

EFF FORMATION

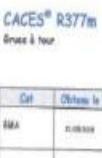
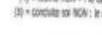
CACES® R.484 - Ponts roulants et portiques

	
Titulaire :	MR WILLAUME LAURENT
CACES® numéros(s) :	1A R489300007.1A 1B R489300007.1B 2A R489300007.2A 2B R489300007.2B 3 R489300007.3 4 R489300007.4 5 R489300007.5 6 R489300007.6 7 R489300007.7
Testeur CACES®	E.F.F. Formation
CACES® numéros(s) :	1 Pont roulant Portique Commande en sol 1 Pont roulant Portique Commande en sol
Titulaire (en toutes lettres) :	MR WILLAUME LAURENT
Date de naissance :	16/08/1962
Signataire (en toutes lettres) :	Françoise FASSI
Directrice	
EFF FORMATION	FORMATION CACES®
	

Document recouvert d'une couche de protection. Toute copie doit comporter les deux faces.

CACES® R377m

Grues à tour

	
Titulaire :	WILLIAME LAURENT
Date de naissance :	16/08/1962
Signataire :	Françoise FASSI
Directrice	
EFF FORMATION	FORMATION CACES®
	

Document recouvert d'une couche de protection. Toute copie doit comporter les deux faces.

(1) « Portage NON » : le cACES® ne permet pas le chargement de marchandise ou de marchandises.

(2) « Portage NON » : le cACES® ne permet pas le chargement de marchandise ou de marchandises.

(3) « Portage NON » : le cACES® ne permet pas la conduite des grues à tour (cf. question 13 du PAQ).

(4) « Portage NON » : le cACES® ne permet pas la conduite des grues à tour depuis le sol (cf. question 13 du PAQ).

(5) « Portage NON » : le cACES® ne permet pas la conduite des grues à tour depuis le sol (cf. question 13 du PAQ).

En revanche, conformément aux articles du Code du travail français (Art.4323-55, 56,57 et 58), **l'autorisation de conduite est un titre obligatoire** pour conduire certains équipements. Elle est établie et délivrée au conducteur par le Chef d'établissement, sur la base d'une évaluation théorique et pratique prouvant que le conducteur dispose de l'aptitude et de **la capacité à conduire en sécurité** l'équipement pour lequel l'autorisation est envisagée.

Cet examen d'aptitude est réalisé par le médecin du travail (visite médicale).

- Le conducteur de l'engin doit également avoir une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le site où il évolue avec son engin.
- Délivrer une autorisation de conduite **sans preuve d'attestation de formation théorique et pratique** suivant **le référentiel français** est mettre en jeu la responsabilité civile de l'employeur, même en l'absence de tout accident du travail.



ATTESTATION DE FORMATION



Nous, soussignés, certifions que Monsieur :

A participé, du 12/11/2025 au 13/11/2025, à la session de formation :

CONDUITE DE PELLE RAIL-ROUTE

Selon la Recommandation R482 Catégorie B3 et suivant le Référentiel C.A.C.E.S. français.

et qu'il a satisfait aux examens de fin de formation.

La présente attestation, lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

* Une remise à niveau est préconisée tous les 10 ans.

Fait à Mont Saint Martin, le 13 novembre 2025

Responsable du site

Signature du Titulaire

Laurent William
Sofie Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et de manutention C.A.C.E.S.
3 rue Jeanne d'Arc
54100 Nancy
Tél : 03 83 22 19 98
Mail : sofie_france@sofie-consulting.fr
<http://sofie-consulting.fr>

ATTESTATION DE FORMATION



ATTESTATION DE FORMATION



Nous, soussignés, certifions que Monsieur :

XXXXX

Date de naissance :

A participé, le XXXXX et le XXXXX, à la session de formation :

CONDUITE DE CHARGEUR SUR PNEUS

Selon la recommandation R482 Catégorie C1 de la CNAMTS, conformément à l'article R.4323-55 du Code du travail français.

Et qu'il a satisfait à l'examen de fin de formation.

La présente attestation, d'une durée de validité de 10 ans, lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mont Saint Martin, le

Laurent William
Sofie Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et de manutention C.A.C.E.S.
3 rue Jeanne d'Arc
54100 Nancy
Tél : 03 83 22 19 98
Mail : sofie_france@sofie-consulting.fr
<http://sofie-consulting.fr>

Signature du titulaire

So.F.I.E. Consulting

ATTESTATION DE FORMATION

SUIVANT REFERENTIEL FRANCAIS

Logo client



ATTESTATION DE FORMATION

S.O.F.I.E.E.C MAROC

Nous, soussignés, certifions que Monsieur :

CIN

A participé, du 14/04/2025 au 16/04/2025, à la session de formation :

Thème formation

CONDUITE DE PLATE-FORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNEL

Texte
règlementaire

Selon la recommandation R486 Catégorie 3B et suivant le référentiel C.A.C.E.S. français

et qu'il a satisfait aux examens de fin de formation.

La présente attestation, d'une durée de validité de 05 ans, lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Logo Societe de formations



Enregistrée sous le
N°44340991354
DREES Grand Est France

Numéro
enregistrement
France

Tampon société Maroc
éligible CSF OFPPT

S.O.F.I.E.E.C MAROC
39 Avenue Laïla Recul 5 Etg Appt D
CASABLANCA - MAROC - 10399.35
E-mail : soloc.maroc@gmail.com

S.O.F.I.E.E.C MAROC

S.O.F.I.E. Consulting

Signature du titulaire

Laurent Willaime
Sofie Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutentions et du levage C.A.C.E.S.
3 rue Joseph Labey
54390 Mont Saint Martin
Mail : soloc.maroc@gmail.com - Tel : (0033) 06 05 34 39 98
<http://so-f-i-e-consulting.websnode.fr>

So.F.I.E. Consulting

Fait à Casablanca, le 16 avril 2025

Tampon société
France

ATTESTATIONS DE FORMATIONS MAROC



ATTESTATION DE FORMATION S.O.F.I.E.E.C MAROC

Nous, soussignés, certifions que Monsieur :



CIN :

A participé, du 14/04/2025 au 16/04/2025, à la session de formation :

CONDUITE DE PLATE-FORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNEL

Selon la recommandation R486 Catégorie 3B et suivant le référentiel C.A.C.E.S. français

et qu'il a satisfait aux examens de fin de formation.

La présente attestation, d'une durée de validité de 05 ans, lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca, le 16 avril 2025

S.o.F.I.E. Consulting

S.O.F.I.E.C MAROC
39 Avenue Lamine Razzouk 5 Et. Asph D
CASABLANCA 20090
Email : info@s.o.f.i.e.e.c-maroc.com

Signature du titulaire

Laurent William
Sofia Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et du levage C.A.C.E.S.
3 rue Joseph Lévy
54290 Metz
Téléphone : 03 82 33 99 35
Mail : sofie.formation@gmail.com - Tel : 00333 06 05 34 39 98
<http://sofie-consulting.wixsite.fr>

So.F.I.E. Consulting

S.O.F.I.E.E.C MAROC



ATTESTATION DE FORMATION

Nous, soussignés, certifions que Monsieur :



CIN :

A participé, du 23/12/2024 au 24/12/2024, à la session de formation :

ELINGAGE

et qu'il a satisfait à l'examen de fin de formation.

La présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**Une formation de remise à niveau est préconisée tous les 05 ans.*

Fait à Casablanca, le 19 novembre 2025

S.O.F.I.E.E.C MAROC
39 Avenue Lamine Razzouk 5 Et. Asph D
CASABLANCA 20090
Email : info@s.o.f.i.e.e.c-maroc.com

Signature du titulaire

Laurent William
Sofia Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et du levage C.A.C.E.S.
3 rue Joseph Lévy
54290 Metz
Téléphone : 03 82 33 99 35
Mail : sofie.formation@gmail.com - Tel : 00333 06 05 34 39 98
<http://sofie-consulting.wixsite.fr>

So.F.I.E. Consulting

S.O.F.I.E.E.C MAROC



ATTESTATION DE FORMATION S.O.F.I.E.E.C MAROC

Nous, soussignés, certifions que Monsieur :



CIN :

A participé, du 03/03/2025 au 05/03/2025, à la session de formation :

CONDUITE DE PONT ROULANT CABINE ELINGAGE

Selon la recommandation R484 Catégorie 2 et suivant le référentiel C.A.C.E.S. français

et qu'il a satisfait aux examens de fin de formation.

La présente attestation, d'une durée de validité de 05 ans, lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

S.o.F.I.E. Consulting

Fait à Casablanca, le 5 mars 2025

Laurent William
Sofia Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et du levage C.A.C.E.S.
3 rue Joseph Lévy
54290 Metz
Téléphone : 03 82 33 99 35
Mail : sofie.formation@gmail.com - Tel : 00333 06 05 34 39 98
<http://sofie-consulting.wixsite.fr>

So.F.I.E. Consulting

S.O.F.I.E.E.C MAROC

Signature du titulaire



ATTESTATION DE FORMATION S.O.F.I.E.E.C MAROC

Nous, soussignés, certifions que Monsieur :

CIN :

A participé, du 03/11/2025 au 04/11/2025, à la session de formation :

CONDUITE DE PONT ROULANT A RADIOPROGRAMMATION INFRA-ROUGE

Selon la recommandation R484 Catégorie 1 et suivant le référentiel C.A.C.E.S. français

et qu'il a satisfait aux tests de fin de formation.

La présente attestation, d'une durée de validité de 05 ans, lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca, le 4 novembre 2025

S.o.F.I.E. Consulting



Laurent William
Sofia Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et du levage C.A.C.E.S.
3 rue Joseph Lévy
54290 Metz
Téléphone : 03 82 33 99 35
Mail : sofie.formation@gmail.com - Tel : 00333 06 05 34 39 98
<http://sofie-consulting.wixsite.fr>

So.F.I.E. Consulting

S.O.F.I.E.E.C MAROC
39 Avenue Lamine Razzouk 5 Et. Asph D
CASABLANCA 20090
Email : info@s.o.f.i.e.e.c-maroc.com

Signature du titulaire

ATTESTATIONS DE FORMATIONS FRANCE-BELGIQUE-LUXEMBOURG



ATTESTATION DE FORMATION



Nous, soussignés, certifions que Monsieur :

XXXXX

Date de naissance :

A participé, le XXXXX et le XXXXX, à la session de formation :

CONDUITE DE CHARGEUR SUR PNEUS

Selon la recommandation R482 Catégorie C1 de la CNAMTS, conformément à l'article R.4323-55 du Code du travail français.

Et qu'il a satisfait à l'examen de fin de formation.

La présente attestation, d'une durée de validité de 10 ans, lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mont Saint Martin, le

Laurent William
Sofie Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et du levage C.A.C.E.S
54380 Mont Saint Martin
Mail : sofie_frc@orange.fr - Tel : 00331 08 05 34 39 98
http://sofie-e-consulting.webside.fr

So.F.I.E. Consulting

Signature du titulaire



ATTESTATION DE FORMATION



Nous, soussignés, certifions que Monsieur :



N° NISS : 91052321967

A participé

à la formation pour la conduite de :

NACELLE MULTIDIRECTIONNELLE CATÉGORIE 3B

et qu'il a satisfait à l'examen de fin de formation.

La présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mont Saint Martin, le 8 juin 2023

Laurent William
Sofie Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et du levage C.A.C.E.S
54380 Mont Saint Martin
Mail : sofie_frc@orange.fr - Tel : 00331 08 05 34 39 98
http://sofie-e-consulting.webside.fr

So.F.I.E. Consulting

Signature du titulaire



ATTESTATION DE FORMATION

Nous, soussignés, certifions que Monsieur :

Date de naissance : 08/01/1989

A participé, du 04/09/2024 au 06/09/2024, à la session de formation :

CONDUITE DE MANUSCOPIQUE OPTION TELECOMMANDE

Selon la Recommandation R482 Catégorie F et suivant le Référentiel C.A.C.E.S. français. (1)
Selon la Recommandation R483 Catégorie B et suivant le Référentiel C.A.C.E.S. français. (2)

(1) Une remise à niveau est préconisée tous les 10 ans.

(2) Une remise à niveau est préconisée tous les 5 ans.

et qu'il a satisfait aux examens de fin de formation.

La présente attestation, lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Fait à Mont Saint Martin, le 6 septembre 2024

Laurent William
Sofie Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et du levage C.A.C.E.S
54380 Mont Saint Martin
Mail : sofie_frc@orange.fr - Tel : 00331 08 05 34 39 98
http://sofie-e-consulting.webside.fr

So.F.I.E. Consulting

Responsable du site

Signature du Titulaire



ATTESTATION DE FORMATION



Nous, soussignés, certifions que Monsieur :

NISS : 1

A participé, le 30/10/2023 et le 31/10/2023, à la session de formation :

CONDUITE DE MANUSCOPIQUE LEVAGE/NACELLE

Selon la recommandation R482 Catégorie F de la CNAMTS, conformément à l'article R.4323-55 du Code du travail français.

Et qu'il a satisfait à l'examen de fin de formation.

La présente attestation, d'une durée de validité de 5 ans, lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mont Saint Martin, le 31 octobre 2023

Laurent William
Sofie Consulting
formations à la conduite des engins de chantier
de manutention et du levage C.A.C.E.S
54380 Mont Saint Martin
Mail : sofie_frc@orange.fr - Tel : 00331 08 05 34 39 98
http://sofie-e-consulting.webside.fr

So.F.I.E. Consulting

Chef de Centre HOLCIM

Signature du titulaire

Le processus de délivrance de l'autorisation de conduire

Le chef d'entreprise est le responsable de la délivrance de l'autorisation de conduite donnée au personnel amené à conduire un engin de manutention à conducteur porté.
La délivrance de cette autorisation, valable cinq ans, respectera les étapes suivantes:

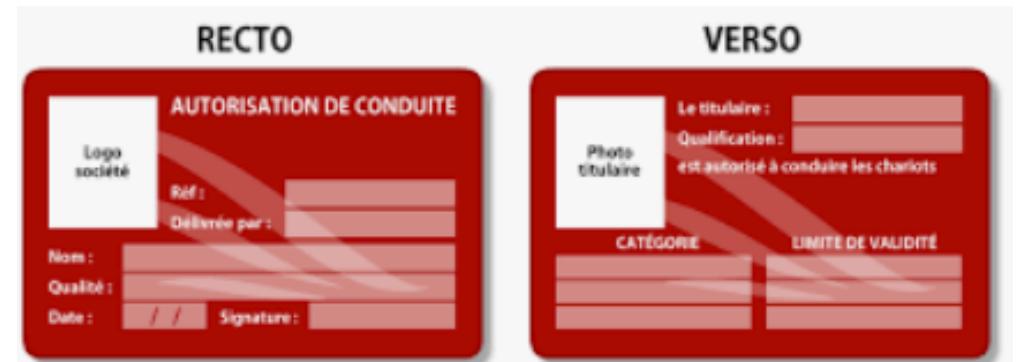
Vérification de l'aptitude par le médecin de travail, qui délivre une aptitude médicale à la conduite valable un an.

Formation à la conduite par un organisme qui dispense une formation adaptée est par types de machine.

Test de connaissances par la réussite à un test des connaissances reçues lors de la formation, valable cinq ans.

Formation à l'entreprise par le Chef d'entreprise, instruction sur les particularités de l'entreprise, le plan de circulation et les risques spécifiques.

Autorisation de conduire nominative rédigée par le Chef d'entreprise et délivrée à l'intéressé l'autorisant à la conduite du matériel décrit.



FORMATIONS R489 SUIVANT REFERENTIEL CACES FRANCAIS

VALIDITE 05 Ans

Durée de formations
Nous consulter

R.489

Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

Cat. 1A

Transpalettes à conducteur porté
Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite

Hauteur de levée ≤ 120m



Précédemment catégorie 7

Cat. 1B

Gerbeurs à conducteur porté
Hauteur de levée > 120m



L'obtention du CACES de la catégorie 1B permet à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite pour la catégorie 9.

Cat. 2A

Chariots à plateau porteur
Capacité de charge ≤ 2t



Précédemment catégorie 2

Cat. 2B

Chariots tracteurs industriels
Capacité de traction ≤ 25t



Précédemment catégorie 2

Cat. 3

Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux
Capacité nominale ≤ 6t



Cat. 4

Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux
Capacité nominale > 6t



Cat. 5

Chariots élévateurs à mât rétractable



Cat. 6

Chariots élévateurs à poste de conduite élevé
Hauteur de plancher > 1,20m



Cat. 7

Conduire hors-production des chariots de toutes les catégories

Déplacement, chargement / déchargement sur porte-à-faux et transfert de chariots des catégories 1 à 6 sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.



FORMATIONS R486 SUIVANT REFERENTIEL CACES FRANCAIS

VALIDITE 05 Ans

Durée de formations
Nous consulter

Cat. A

Élévation verticale

1 PEMP dont la projection verticale de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant.

2 Avec ou sans stabilisateur

Option porte-engins



Précédemment catégories 1A et 3A

Cat. B

Élévation multidirectionnelle

1 Toutes les autres PEMP

2 Avec ou sans stabilisateur

Option porte-engins



Précédemment catégories 1B et 3B

Cat. C

Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B

1 Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.



Pas d'équivalence CACES® pour les catégories 2A et 2B.
Ces engins nécessitent cependant toujours une

FORMATIONS R484 SUIVANT REFERENTIEL CACES FRANCAIS

VALIDITE 05 Ans

Durée de formations
Nous consulter

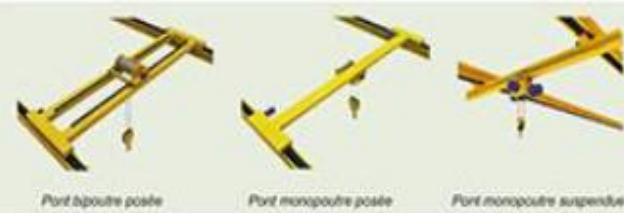
LES CATÉGORIES DE CACES® R.484

■ LES ÉQUIPEMENTS CONCERNÉS

Les équipements visés par cette recommandation sont les ponts roulants et les portiques (y compris les semi-portiques), selon la norme européenne harmonisée EN 15011+A1 :2014.

Un pont roulant est un appareil de levage à charge suspendue pouvant se déplacer en translation le long de rails ou de chemins de roulement. Il comporte au minimum une poutre horizontale sur laquelle se déplace en direction au moins un mécanisme de levage.

Un portique est un appareil de levage à charge suspendue pouvant se déplacer en translation le long de rails ou de chemins de roulement, comportant au minimum une poutre horizontale appuyée sur au moins une palière, et sur laquelle se déplace en direction au moins un mécanisme de levage.



LES CATÉGORIES DE CACES® R.484

La validité du CACES® R.484 est de 5 ans.

Catégorie 1

Ponts roulants et portiques à commande au sol.



Catégorie 2

Ponts roulants et portiques à commande en cabine.



FORMATIONS R482 SUIVANT REFERENTIEL CACES FRANCAIS

VALIDITE 10 Ans

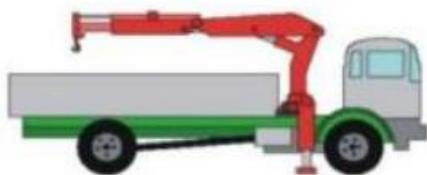
Durée de formations
Nous consulter



FORMATIONS R490
SUIVANT
REFERENTIEL
CACES FRANCAIS

VALIDITE 05 Ans

Durée de formations
Nous consulter



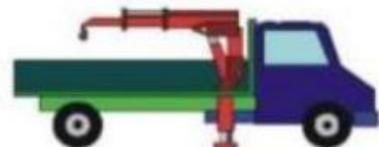
Derrière cabine



Derrière porteur



Montage roulant



Potence



En position intermédiaire

FORMATIONS R487 SUIVANT REFERENTIEL CACES FRANCAIS

VALIDITE 05 Ans

Durée de formations
Nous consulter

LA DÉFINITION D'UNE GRUE À TOUR

■ LES CATÉGORIES DE CACES® R.487

Catégorie 1 : grues à tour à montage par éléments, à flèche distributrice



Flèche distributrice

Elles sont constituées d'éléments de maturé, et d'un ensemble pivotant en partie haute, composé d'une flèche horizontale équipée d'un chariot de distribution et d'une contre-flèche.

Elles peuvent reposer sur un châssis fixe ou roulant sur rails.

Elles peuvent rester en position montée lorsqu'elles sont hors service et être démontées pour être déplacées vers un autre chantier.



Flèche relevable

Catégorie 2 : grues à tour à montage par éléments, à flèche relevable

Elles sont constituées d'éléments de maturé, et d'un ensemble pivotant en partie haute, composé d'une flèche relevable et d'une contre-flèche.

Elles peuvent reposer sur un châssis fixe ou roulant sur rails.

Elles peuvent rester en position montée lorsqu'elles sont hors service et être démontées pour être déplacées vers un autre chantier.

LA DÉFINITION D'UNE GRUE À TOUR

Catégorie 3 : grues à tour à montage automatisé



La rotation s'effectue sous le mât, au-dessus du châssis fixe. Le lestage se trouve en bas sur le châssis. Elles sont utilisées pour la construction de petits ouvrages.

Elles sont constituées d'une maturé, et d'une flèche horizontale équipée d'un chariot de distribution, et/ou d'une flèche inclinable.

L'ensemble est dit "à rotation par le bas".

Elles peuvent reposer sur un châssis fixe ou roulant sur rails.

Elles peuvent rester en position montée lorsqu'elles sont hors service et être abaissées pour être déplacées vers un autre chantier.

à conduite au sol

Modes de conduite et options

Catégorie R487	Mode de conduite imposé	Évaluations optionnelles	
		Conduite	Élevage
Catégorie 1 Grue à tour à montage par éléments, à flèche distributrice	En cabine	Incluse dans le CACES® R487 cat. 1 Au moyen d'une télécommande	Translation sur rails
Catégorie 2 Grue à tour à montage par éléments, à flèche relevable	En cabine	Incluse dans le CACES® R487 cat. 2 Au moyen d'une télécommande	Translation sur rails
Catégorie 3 Grue à tour à montage automatisé	Avec une télécommande	Incluse dans le CACES® R487 cat. 3 En cabine	Translation sur rails

Validité des CACES® R377m

La détention d'un CACES® R377m en cours de validité dispense d'un ou plusieurs CACES® R487 selon les règles de du tableau suivant :

CACES® R377m détenu	Avec option	Demande d'ordre CACES® R487 dans ce cas (cat. 1 et 2)	Mode de conduite
Grue à montage par éléments	Cabine : OUI Conduite au sol : OUI	1 et 2 1 et 2	En cabine Par télécommande
Grue à montage automatisé	Cabine : OUI Conduite au sol : OUI	3 3	En cabine Par télécommande

FORMATIONS R483
SUIVANT
REFERENTIEL
CACES FRANCAIS

VALIDITE 05 Ans

Durée de formations
Nous consulter

Les principales catégories de la formation sont :

- **Catégorie A** : grues mobiles à flèche treillis, utilisées pour les levages lourds en grande portée.
- **Catégorie B** : grues mobiles à flèche télescopique, plus maniables, couramment utilisées dans le BTP.
- **Catégorie C** : grues sur chenilles sans stabilisateurs, destinées aux terrains difficiles.
- **Catégorie D** : option « conduite en mode transfert » pour déplacer la grue sur route ou sur site.
Cette formation prépare les professionnels à maîtriser des machines imposantes, tout en assurant leur stabilité, leur précision de manœuvre et la sécurité de l'environnement de travail.

Grues mobiles
à flèche treillis



A

Grues mobiles
à flèche
télescopique



B

FORMATIONS INRS DIVERS

Durée de formations
Nous consulter

 .F.I.E Consulting  S.F.I.E.C MAROC
FORMATIONS
INRS - CACES®

